

DONNÉES DÉPARTEMENTALES

La demande

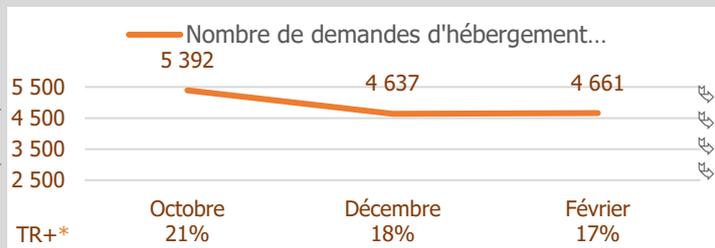
Nombre d'appels au 115 : 4 074
En février 2024 3 268

Nombre de DHU : 4 661
3 723

Nombre de ménages ≠ : 733
634

Nombre de personnes ≠ : 1 202
1 066

*Taux de réponse positive



Dont hommes seuls (383≠) / 27%
Dont familles (166≠) / 7%
Dont femmes seules (156≠) / 19%
Dont couples (21≠) / 18%

ELEMENTS DE VULNERABILITE PARTICULIERS :

22 femmes enceintes

86 enfants de moins de 3 ans

119 jeunes majeurs

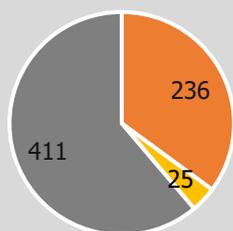
61 adultes âgés de plus de 55 ans

38 adultes travaillent et sont sans abri stable

Le nombre de demandes d'hébergement d'urgence enregistré par le 115 reste quasiment identique à celui du mois de décembre. Comparativement au mois de février 2024, l'activité enregistre une **croissance de 25%**: +806 appels et +938 demandes. Le taux de réponse positive à cette période était de **24%**. La situation s'est particulièrement dégradée pour les femmes seules et les familles. En février 2024, le taux de réponse positive pour les femmes seules était de 46%, il n'est plus que de 19% et celui des familles est passé de 13% à 7%.

Parmi les 733 ménages dénombrés, 162 ont effectué une demande auprès du SIAO pour la 1ère fois. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans est une augmentation. En effet, en février 2024, 77 enfants de moins de 3 ans étaient sans-abris. Aujourd'hui, nous en dénombrons **86 enfants** sur cette même période.

Nationalité des ménages en demande



- Français
- Ressortissants UE
- Hors Union Européenne

- ↳ Dont demandeurs d'asile : 142
- ↳ Dont situations régulières (BPI, titulaires de carte de séjour...) : 74
- ↳ Dont autres situations (déboutés, sous récépissé...) : 229

L'écart du nombre de ménages s'explique par le changement de statut en cours de mois.

L'offre au 28/02/2025

Nombre de places d'urgence
(HAP, ALT, HU... hors dispositif Ville de Rennes)

699

↳ Dont **111** places dédiées aux femmes victimes de violences

Nombre de personnes à l'hôtel

745 (750 en Fév. 24)

- ↳ Dont **12** demandeurs d'asile (BOP 303)
- ↳ Dont **132** personnes victimes de violence
- ↳ Dont **601** autres situations régulières ou irrégulières

243 personnes sont actuellement prises en charge dans le cadre du protocole de mise en sécurité.

En 2024, le SIAO a hébergé en moyenne 800 personnes. Août constitue le mois le plus élevé avec 847 personnes prises en charge. La baisse des prises en charge est principalement due aux orientations des demandeurs d'asile vers les dispositifs dédiés et l'arrêt des nouvelles prises en charge. Les orientations dans le cadre des mises à l'abri et mises en sécurité sont maîtrisées conformément avec les directives en vigueur.

TR+ : 17% Le taux « remonte » à **24%** si l'on ne considère comme motif de non-orientation QUE l'absence de places disponibles.

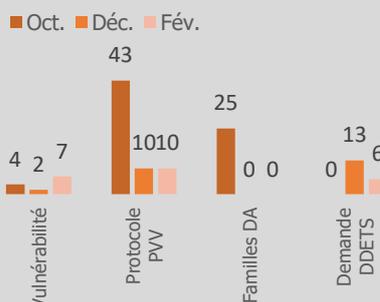
TR+ fév 2024 : 24%

Personnes en HU/hôtel sorties vers...

	Oct.	Déc.	Fév.
CHRS/stabilisation	6	10	3
Dispositif de santé	4	6	5
Logement adapté	22	13	3
Logement autonome	36	21	17
TOTAL	68	50	28

Les orientations

Motif des nouvelles admissions à l'hôtel



Le nombre de **sorties positives** a baissé presque de moitié par rapport à décembre 24.

En février 2025, sur Rennes Métropole, **72 demandes de mises en sécurité** ont été recensées. Parmi elles, 69 n'ont pu être honorées, comprenant 21 demandes uniques et 48 réitérations. Trois prises en charge ont eu lieu, dont une vers le territoire de Fougères.

DONNÉES TERRITORIALES

PAYS DE SAINT-MALO

ACTIVITE ANTENNE : 186 ménages sont passés à la CAO depuis le 1er janvier. Un début d'année 2025 plutôt calme comparativement aux deux dernières années.

ACTIVITE SAMU : 22 maraudes ont été réalisées, dont 2 dans le cadre du déclenchement du niveau jaune du plan grand froid (les 8 et 9 février). Ainsi, **444** contacts avec 103 personnes différentes ont été comptabilisés. 41% se déclarent sans abri et 30% sont hébergés. Aucune famille avec enfants n'a été identifiée par le Samu.

PAYS DE BROCELIANDE

ACTIVITE : 4 accueils ont été réalisés à la HAP de Montfort dont une situation complexe avec l'accueil de 2 adultes et d'un jeune enfant. Aucun mouvement n'a été enregistré sur les logements ALT.

PAYS DE RENNES

ACTIVITE ANTENNE : En Février, l'accueil à la CAO-ASIAO a été réalisé sous forme de permanences téléphoniques. Cette modalité a permis de toucher essentiellement de nouvelles personnes, témoignant de besoins d'accompagnement toujours bien présents sur le territoire. En revanche, le public le plus désaffilié est plus difficile à rejoindre sans ouverture de permanence physique. Il est à noter que le restaurant social a contribué à pallier cette difficulté en maintenant le lien avec les personnes. Le fonctionnement de la CAO-ASIAO a été ajusté au mieux compte tenu du contexte d'attente perpétuelle d'informations concernant le futur du service ».

ACTIVITE SAMU :

La **Croix Rouge** a réalisé 28 Maraudes Nocturnes, 8 Maraudes Pédestres et 2 Maraudes Médicales. Ainsi, 2668 rencontres ont été réalisées. Une soirée a comptabilisé 135 hommes et 22 femmes. L'augmentation du public rencontré est plus marquée en fin de mois. Les constats partagés les mois précédents restent identiques : importante du nombre de jeune en rue ; inquiétude très importante au sujet des addictions et tensions sur les points fixes dues à des consommations ou pathologies psychiques importantes. 90 rencontres (60 personnes différentes) ont été réalisés par le **Samu Social du SIAO**. Il a connu en février d'importantes avancées concernant des situations suivies (visite d'un EHPAD suivi depuis plusieurs années, orientation « en continuité » en CHU et demande CHRIS validée, entrée en logement pour une femme). Les maraudes conjointes avec l'EMPP ont permis d'avancer sur des situations dites « complexes ». L'équipe a accueilli en immersion 2 étudiants en médecine dans le cadre d'une unité d'enseignement spécialisée sur la précarité.

Répartition des demandes par territoire (base = chiffres ajustés)



PAYS DE FOUGERES

ACTIVITE ANTENNE :

233 passages ont été comptabilisés sur l'ensemble des permanences réalisées. 7 personnes n'étaient pas connues du PAO. 4 d'entre elles étaient des femmes seules avec ou sans enfants, et en demande d'hébergement d'urgence. 5 mises en sécurité ont été sollicitées.

ACTIVITE SAMU :

7 maraudes ont été réalisées dont 3 dans le cadre du "plan Grand Froid". 27 personnes au total ont été rencontrées. Les dons de l'épicerie sociale et des 2 boulangeries sont toujours très plébiscitées par les personnes rencontrées.

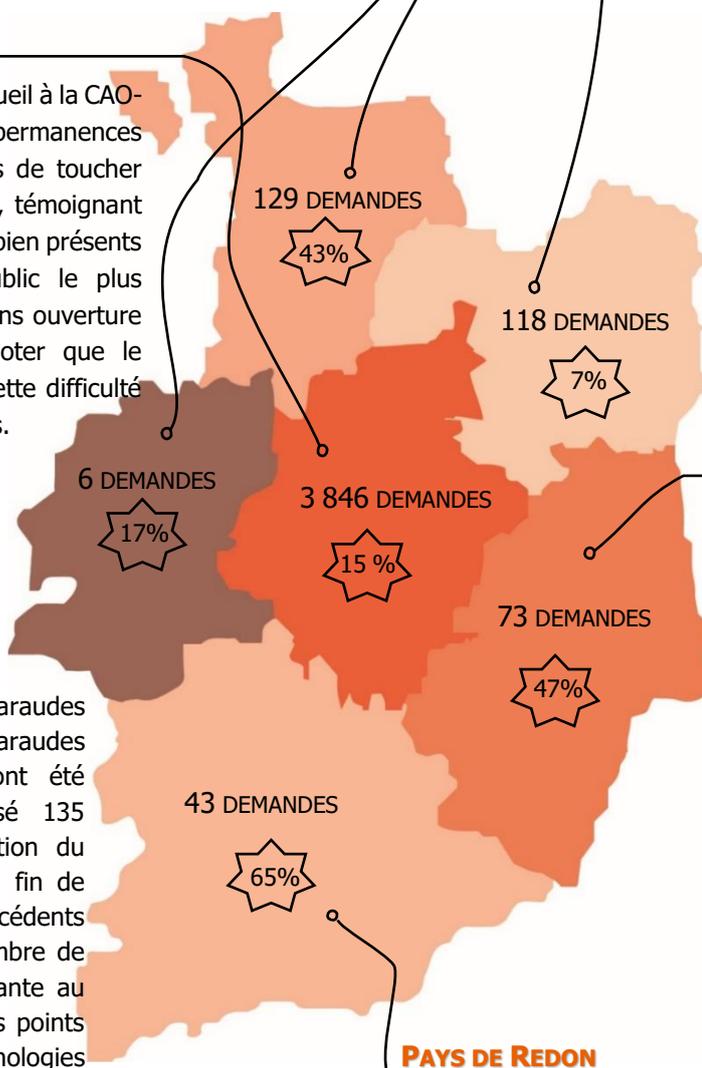
PAYS DE VITRE

ACTIVITE ANTENNE :

55 passages ont été comptabilisés, représentant 25 ménages différents, dont 16 nouveaux. 6 places sont actuellement en rotation et permettent l'accueil ponctuel de personnes sans abri. Auparavant, seules 3 ou 4 places étaient disponibles. Le taux de réponse positive a donc nettement augmenté. La place dédiée au FVV a pu très rapidement après sa libération accueillir une femme avec son bébé.

PAYS DE REDON

ACTIVITE ANTENNE : Le territoire de Redon a été confronté aux inondations début février ce qui a eu des conséquences sur la fréquentation du PAO qui ne comptabilise que 10 passages, pour 6 personnes différentes. Le logement d'urgence à destination des Femmes Victimes de Violences (FVV) conjugales est quant à lui, occupé depuis le 22/01/2025 par une jeune femme orientée par le 115.





Le mot du Président

Cette dernière fiche mensuelle avant dissolution du GCSMS est l'occasion de rappeler l'importance de la veille sociale, qui conditionne le bon fonctionnement de l'orientation et de la régulation. Elle est au cœur des missions du SIAO et en symptomatise les difficultés et les contradictions.

- La diffusion de données nominatives interroge sur l'usage qui peut en être fait, notamment dans un contexte de chasse aux situations administratives fragiles et de remise en cause de l'inconditionnalité de l'accueil,
- La diffusion des données agrégées a donné au SIAO son statut de lieu ressource, facilitant le dialogue entre les partenaires et permettant des constats communs ainsi que des analyses partagées.

Cependant, les limites du logiciel dédié SI d'une part, et l'absence de coordination régionale et nationale d'autre part, restreignent l'apport du SIAO. Un véritable appareil statistique, permettant des traitements simples (Tris à plat et tris croisés) ou plus complexes (analyse multifactorielle, analyse typologique...) serait une suite logique à la politique actuelle de diffusion des données. Il s'agit de mettre en place des outils de traitement permettant de mieux analyser les parcours, de comparer les publics des opérateurs, de voir les différences entre territoires, d'interroger les redondances ou les complémentarités des différents dispositifs, etc.

La qualité du travail de veille sociale et l'intérêt des fiches mensuelles ont créé l'envie d'une vraie base statistique proposant une meilleure lecture des réalités sociales. L'exigence de prudence quant à l'usage des fiches individuelles exprime les valeurs qui animent les salariés.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé sur la veille sociale, qu'il s'agisse de la collecte de l'information, de la fabrication des graphes ou de la rédaction des commentaires. Elles ont largement contribué à installer la crédibilité et l'expertise du SIAO.

Jean de Legge
Président du GCSMS35

PDALHPD 35

Le premier groupe de travail sur l'articulation des parcours d'accès au logement des publics prioritaires, piloté par la DDETS et le CD, marque une étape essentielle dans la réflexion et la coordination des acteurs du logement et de l'hébergement. Face à la montée en charge du DALO et aux disparités des pratiques locales, la révision des critères du RSP est une nécessité pour assurer une équité d'accès et une meilleure lisibilité du dispositif.

L'enjeu est également d'harmoniser les instances de labellisation des publics prioritaires avec les futures commissions uniques du GIP SIAO, afin de fluidifier les orientations vers l'hébergement ou le logement adapté. Il s'agit de structurer un cadre plus cohérent, garantissant un accompagnement efficace des ménages les plus vulnérables.

La clarification du périmètre et des missions des instances locales de régulation est également au cœur des discussions. Mieux définir leurs rôles permettront de renforcer leur action et d'assurer une prise en charge adaptée aux spécificités territoriales.

Enfin, une attention particulière est portée aux publics en situation de handicap. L'accès à un logement adapté reste un défi majeur, nécessitant une approche concertée et une meilleure prise en compte des besoins spécifiques.

Ce premier groupe de travail ouvre ainsi la voie à une organisation plus efficace et plus inclusive, au service des publics prioritaires. L'engagement collectif des acteurs sera déterminant pour construire des parcours fluides et adaptés, en phase avec les réalités du terrain.

Fin du plan Grand Froid

Le 31 mars marque la fin du Plan Grand Froid pour cette année. Durant ces mois d'hiver, l'effort collectif des associations de la veille sociale et du SIAO a permis de garantir une mise en place d'un renfort des maraudes sur le territoire de Saint Malo, Fougères et Rennes ainsi que l'extension horaire des accueils de nuit (Chéreau et Abri à Rennes) lors de son déclenchement. Ainsi, si le 31 mars marque la fin d'une période spécifique, il ne marque en rien la fin de leur engagement face aux conditions climatiques.